

# Appel à projets 2017 ENERGIE

Projets partenariaux décentralisés de production d'énergies renouvelables





### Enjeux des projets collectifs et locaux

- √ Implication de la population et des collectivités dans la TE
- ✓ Réduction de la facture énergétique du territoire / développement local
- √ Appropriation / acceptabilité des projets

## Objectif de l'AAP régional

- √ Sécuriser les projets
- ✓ Effet levier





#### Bénéficiaires

- √ Sociétés locales de production d'EnR en priorité
- ✓ Autres porteurs : si projets éligibles / n° Siret obligatoire
- ✓ Exclus : Particuliers, Etat, Départements et leurs établissements publics

### Projets éligibles

- ✓ Ancrés sur le territoire : participation locale publique et/ou citoyenne au capital de la structure porteuse ...
- ✓ Gouvernance locale : rôle et droit de vote public et citoyen dans la structure porteuse
- √ Filières :
  - PV > 9 kWc (grappes); PV en autoconsommation / revente du sipplus; Hydro; Solaire thermique; Eolien; Géothermie.



### Critères d'analyse

- ✓ Dimension territoriale, gouvernance locale, intégration environnementale,
- ✓ Qualité et maturité du projet,
- ✓ Rentabilité (TRI et TRB), suivi de production et maintenance, ...

### L'aide régionale

#### Dépenses éligibles

- PV, hydro, Eolien : coût HT équipements concernés solution gaz
- Solaire thermique : Coût HT (panneaux + syst. stockage) solution gaz
- Géothermie : Coût HT (PAC + forage) solution gaz

#### Montant de l'aide

- 30% max. selon portage; 65% pour le solaire thermique / tous porteurs
- Aide plafonnée à 200 000 €/projet



#### **Candidature**

- AAP voté par les élus régionaux le 9/02/2017 (commission permanente)
- Formulaire de candidature téléchargeable ... bientôt
- Analyse des candidatures au fil de l'eau jusqu'à épuisement des crédits

# Dispositifs régionaux complémentaires

- Autres AAP régionaux : <a href="http://www.auvergnerhonealpes.fr/4-aides-et-services.htm">http://www.auvergnerhonealpes.fr/4-aides-et-services.htm</a>
- FEDER: <a href="http://www.auvergne.fr/faisonsvivreleurope">http://www.auvergne.fr/faisonsvivreleurope</a>
- Dispositif régional d'amorçage : dev-enr-aura@auvergnerhonealpes.eu
- OSER: <a href="https://enr-oser.fr">https://enr-oser.fr</a>





Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes / Lyon

1 esplanade François MItterrand CS 20033 — 69269 Cedex 2 **Tél.** 04 26 73 40 00 **Fax.** 04 26 73 42 18 Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes / Clermont-Ferrand

59 Boulevard Léon Jouhaux - CS 90706 63050 Clermont-Ferrand Cedex 2 **Tél.** 04 73 31 85 85

auvergnerhonealpes.eu





